



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Séance du jeudi 14 mars 2019

PROCES VERBAL

L'Association Kankalabé Guinée Nancy s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 14 mars 2019 à 18 heures, à l'hôtel Ibis Vandoeuvre les Nancy (54500).

Etaient présents ou représentés par procuration :

Mme BARTHELEMY Laure
M. BRANCALEONI Franck
Mme BOURGER Britt
M. DE LOGIVIERE Gilles représenté par le président
Mme DE LOGIVIERE Lise représentée par le président
Mme DE LOGIVIERE Marie représentée par le président
Mme DE LOGIVIERE Mathilde représentée par le président
Mme D'ORNANT représentée par L. BARTHELEMY
M. DUREPERT Jean-Louis
Mme FREY Brigitte
M. GAUDIN Pierrick
Mme HEBRANT Manon
M. HEBRANT Marc
M. KOPP Jean-Emmanuel
Mme LEFER Claudine
M. LENFANT Jacques
Mme MERCIER Béatrice
Mme MICHAUT Nicole
Mme NEYHouser Marie
M. ROSTAING Bruno
Mme SALLERIN Mathilde
M. SIMONET Georges représenté par Marc HEBRANT

Invités présents :

Mme CAMARA Aminata Morgane
Mme DE LOGIVIERE Cécile
M. PREVOT Jean-Luc, Université de Lorraine

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989 ;
Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015.

Etaient absents ou excusés :

Mme BABIN Astrid
M. BACI Patrick
Mme BALDE DIENE Mariama
Mme BARI Nadine
Mme BARTHELEMY Claire
M. BAUMANN Camille
Mme BECQUER Anne-Marie
M. BETOUS Philippe
M. BORTOLI Vincent
Mme BOUHAJRA Yasmine
Mme BRANCALEONI Caroline
M. BRANCALEONI Nicolas
M. BRANCALEONI Marcel
M. BUFFET Marcel
M. CASTET André
M. CHAFFOTTE Benjamin
M. CHARLOT Paul
Mme CLAUDEL Mélanie
Mme COZETTE Ludivine
Mme CUEFF Elodie
Mme DESORMEAUX Mireille
M. DIALLO Alpha Oumar
M. DIALLO Fatoumata
M. DIALLO Mamadou
M. DIALLO Mariama
M. DIALLO Amadoou
M. DIALLO Ibarhima
Mme DUFOUR Roselyne
Mme DUPUIS Mélanie
Mme EHLY-BRANCALEONI Corine
M. EHLY Gilbert
M. FCHOUCHE Jalil
M. FERQUEL Gilles
Mme FERRY-BOUILLON Sophie
M. FOUQUET Jacques
M. GABRION Quentin
M. GALLAIS Patrick
Mme GALY Coralie
Mme GAUDOT Cassandre
Mme GIGON Bernadette
Mme GLASSER Catherine
Mme GOURIEUX Aimée
M. GOUVERT Jean-Claude
Mme GRADEL Josiane
Mme HASS Marie-Thérèse
Père HAAS Pierre

M. HELLUY Patrick
Mme HELLUY Véronique
Mme HERBAUT Louise
Mme HINAJE Leila
Mme HINAJE Maria
M. HINAJE Nawal
Mme HINAJE Qasmia
M. HUTIN Gilles
Mme JAZARIN Chloé
M. JEAN Charles
Mme KIEFFER Pauline
M. LEBOTMET Ronan
Mme LEBRUN Clémence
Mme LE GALL Patricia
M. LEGROS Robert
M. LEROUVILLE Philippe
Mme LIMON Rachel
M. MACHIN Stéphane
Mme MICHEL Mélissa
Mme MIHAILOVIC Tracy
Mme PARDIEU Marie
M. PARMENTELOT Tony
Mme RATISKOL Marion
Mme RECEVEUR Sandrine
M. REMIH Guillaume
Mme REMY Chantal
Mme ROGER Marine
Mme SAGUIN Catherine
M. SHERNETZKY Jacqueline
Mme TACAIL MAGINEL Béatrice
M. THAP Aymeric
M. ZERBINI

Invités absents ou excusés :

M. ARDUINI Serge, Association Souches
M. DIALLO Tidiane
Mme JAMBOT Mathilde
Mme KIMMEL Bernadette
M. et Mme LOTH
M. PERON Camille

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989 ;
Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015.

Franck BRANCALEONI, Président, ouvre la séance en remerciant les membres pour leur présence.

Seul notre réseau de connaissances et de partenaires nous permet d'agir avec efficacité tant en France qu'en Guinée.

Au risque d'oublier des soutiens importants, nos remerciements vont :

- **En Guinée**, à M El hadj Amadou Diallo pour son aide notamment dans les transactions financières et dans l'organisation des réunions avec les ressortissants de Kankalabé à Conakry que nous remercions très sincèrement pour le travail réalisé en commun ; A l'ONG ADK association locale pour le développement de la sous-préfecture, au sous-préfet de Kankalabé soutien très actif lors de toutes nos missions.
- A Mamadou Saïdou Baldé notre salarié coordinateur sur place de toutes actions de l'AKGN à Kankalabé pour le suivi de toutes nos missions sur place. Mamadou Saïdou est aujourd'hui Vice-maire de Kankalabé et donc cheville ouvrière de l'action publique dans la sous-préfecture ;
- Pour l'intendance, l'organisation de tourisme solidaire « Fouta Trekking ». Son dirigeant Cellou Bah, nous accompagne dans nos missions et sa connaissance du terrain est un atout indéniable pour nous.
- Nadine Bari qui nous accueille dans sa maison à Conakry et dont la vie est consacrée à l'aide humanitaire apportée à la Guinée ;
- Le docteur Alpha Oumar BALDE pour son aide dans le domaine de la Santé
- L'ENATEF pour l'aide de cette école dans nos projets en lien avec la forêt

En France, nous remercions tout particulièrement :

- les collectivités publiques : Conseil Régional Grand Est, Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, Ville de Nancy pour leur aide essentielle à la réalisation des travaux sur le lycée. Nous saluons également le dévouement des permanents qui nous assistent avec patience dans l'analyse des demandes de subventions ;
- la société FILOR Avocats pour son soutien des actions reboisements depuis 2012 et son appui précieux pour la réalisation des travaux du lycée et les entreprises qui nous donnent du matériel ;
- les nombreux donateurs, les adhérents, les bénévoles,

Franck procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée.

- Bilan des actions 2018 – rapport moral
- Bilan financier 2018
- Projets 2019
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration - Election du nouveau bureau
- Informations diverses

Un diaporama est diffusé et servira de fil conducteur de cette assemblée.

1. BILAN DES ACTIONS 2018 – RAPPORT MORAL

Franck expose les actions menées en France et en Guinée au cours de l'année 2018. Ces deux rapports détaillés sont distribués à chaque membre présent.

Ce qu'il faut retenir en substance des actions et de l'activité générale menées en France :

- Tenue de 8 réunions mensuelles du CA et 1 Assemblée Générale, et d'une dizaine de réunions en comité ad hoc.
- L'association compte, en 2018, 52 adhérents ; 38 enfants dont les familles sont en difficultés sont parrainés pour leur permettre de suivre leur scolarité à l'Ecole primaire puis au collège St Michel de

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;

Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;

Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989

Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

DALABA. Les parrains sont l'Ecole St Pierre par l'opération « Bol de Riz » annuelle, 14 parrains individuels et l'association Souches.

- Recherche de co-financements pour la construction du complexe sportif du dernier volet "Construis moi un avenir": demandes de subventions, campagne de collecte publique Hello Asso, appels aux dons...,
- L'action Bol de Riz avec les élèves de l'école primaire Saint-Pierre de Nancy a permis de récolter environ 520 € dédiés aux parrainages d'enfants du primaire et du collège,
- Le projet de partenariat entre les écoles primaires de Nancy et ceux de Kankalabé centre, est lancé, une réunion entre les membres du Gref, rencontrés au marché du monde solidaire, une enseignante de l'école St Pierre et des membres de l'AKGN a eu lieu.
- Accueil à Nancy de
 - Cellou Bah de FOUTA TREKING, notre partenaire pour la logistique sur place lors de nos missions en Guinée,
 - Phoebe, jeune américaine envoyée 2 ans à Kankalabé par « Peace Corps » association US de retour de mission après 2 ans de mission à Kankalabé
- Rencontre à Paris avec le Professeur Ibrahima Baldé partenaire historique de l'AKGN, et son épouse.
- La brocante Saint-Sébastien à Nancy a permis de récolter 2 489 €. Cette brocante sera la dernière du genre.
- Le marché du monde solidaire, composé de 80 associations, organisé par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale. Cette manifestation publique a permis, cette année encore, d'échanger avec le public et les élus, sans oublier la recette de 365 € pour la vente d'artisanat, et 140 € de calendrier Souches.
- L'action AKGN- ND-SIGIS a continué cette année encore ; outre l'implication d'une classe de seconde à ND-Sigis, qui a travaillé sur les thèmes de notre association, 231 € ont été collectés lors de ventes de gâteaux, les élèves de première ont participé au trophée INISIA pour l'AKGN. Le projet n'a malheureusement pas été retenu.
- La collaboration avec l'association Souches se renforce, des membres de Souches sont membres actifs au sein de l'association. Nos deux associations ont soutenu une mission en Guinée par 8 étudiants de l'IUP Finance, présenté des actions aux étudiants de l'IUP pour l'année 2019, démarré un projet d'électrification, recherché de l'aide pour trouver des solutions techniques au défaut de réalisation du terrain de sport. Les membres de nos deux associations s'impliquent à chaque fois qu'il leur est possible à la collecte d'argent pour aider les étudiants de l'IUP à réunir le budget de leur mission sur place. Nous avons fait remettre en état les ordinateurs collectés par Souches emportés là-bas par les étudiants de l'IUP.
- Partenariat avec 4 étudiants AES, dans le cadre de leur cursus scolaire ayant permis la collecte de 418 €.
- L'appel aux dons auprès des entreprises lorraines et clubs sportifs (matériel sportif, médical et papeterie), avec un remerciement particulier à Filor Avocats pour leur fidélité dans les missions annuelles de reboisement.
- La mise à jour régulière des supports de communication : flyer, blog AKGN, pages Facebook AKGN et AKGN Lycée.
- Pour l'action annuelle « bol de riz », Franck invite les membres à participer au déjeuner et rappelle que l'argent est utile pour les parrainages d'enfants pour toute leur scolarité. En 2018, cette journée communautaire s'est tenue le vendredi 30 mars, sur le thème de la musique avec les enfants avec la tenue d'un atelier artisanal de création de djembé. C'est toujours un moment de partage très convivial avec les enfants et les enseignantes.
- L'AKGN a fêté ses 30 ans lors d'une soirée en présence de Véronique et Patrick Helluy.

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989
Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

Ce qu'il faut retenir des actions menées en Guinée :

L'année 2018, a été marquée par la fin des gros travaux engagés au Lycée de Kankalabé et par la mission menée par 7 étudiants de l'IUP Finances de Nancy pour améliorer les résultats au Lycée sur le plan pédagogique.

Pour le reste, nous avons poursuivi les actions d'aide au développement en matière de santé préventive, de reboisements, d'aide à l'économie locale par le micro-crédit sans oublier les parrainages d'enfants à Dalaba ; Nous avons également répondu favorablement à une sollicitation de la municipalité en finançant une moto tricycle destinée au ramassage des ordures ménagères, prémisses d'une action plus soutenue en faveur de la propreté et de l'assainissement de Kankalabé Centre.

• EDUCATION – ACTION « CONSTRUIS MOI UN AVENIR.

Ce projet pluriannuel lancé rappelons-le en 2014, visait à faire revivre le lycée de Kankalabé qui avait dû fermer ses portes.

Il était indispensable à nos yeux de maintenir l'enseignement jusqu'au Baccalauréat dans cette sous-préfecture qui compte près de 20.000 habitants. Sans ce lycée de proximité, pas de possibilité pour les enfants de familles défavorisées qui n'ont pas les moyens d'aller étudier ailleurs, de suivre un enseignement de qualité jusqu'au baccalauréat.

Objectifs

- à court terme : faire rouvrir le lycée qui avait fermé ses portes à la rentrée scolaire 2013,
- à moyen terme : faire passer et réussir le baccalauréat à des élèves sur Kankalabé pour la première fois de l'histoire du lycée : objectif 2017,
- à long terme : faire du lycée de Kankalabé un lycée rural de référence en Guinée et en faire un moteur pour les élèves des écoles primaires et du collège.

Etapes pour atteindre ces objectifs

Sur le plan matériel :

- 1^{ère} phase : la rénovation de 2 bâtiments du lycée (qui en comprend 4 avec ceux du collège) : 2014-2015 et installation de nouvelles latrines.
- 2^{ème} phase : la rénovation d'un 3^{ème} bâtiment (le 4^{ème} en trop mauvais état devait être reconstruit) : 2015.
- 3^{ème} phase : la rénovation succincte du 4^{ème} bâtiment qui n'aura finalement pas été détruit : 2016.
- 4^{ème} phase : construction d'un 5^{ème} bâtiment : 2016.
- Réalisation de nos partenaires : installation photovoltaïque sur le bâtiment de la bibliothèque et réhabilitation du puits qui alimente le Lycée en eau.

Enfin nous avons voulu que l'enseignement couvre également le sport. Pour cela nous avons financé sur les années 2017-2018, la construction d'un terrain multisports permettant la pratique des sports traditionnels, Volley, Basket ball, Hand Ball et les courses avec une piste d'athlétisme.

Les travaux ont été achevés dans les premiers mois de 2018 par l'entreprise DAAMA qui avait déjà assuré l'entièvre rénovation et la construction des bâtiments.

Malheureusement, la réalisation n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Des malfaçons ont été constatées lors de notre mission en avril-mai 2018 : surface en béton non entièrement plane, marquages au sol défaillants notamment.

Ces malfaçons nous ont conduit à retenir une partie du coût des travaux dans l'attente d'une solution non encore trouvée à ce jour le pays n'étant pas équipé de machines (ponceuses, lisseuses à béton, matériel de traçage des lignes), de nature à livrer des terrains correspondant aux standards des sports d'équipes concernés.

Malgré tout, les terrains étant praticables, les étudiants nancéens ont pu initier durant la mission les élèves de la 3^{ème} à la Terminale, aux sports collectifs cités.

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989
Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

Sur le plan pédagogique :

- La mission pédagogique des 7 étudiants de l'IUP Finances qui s'étaient portés volontaires s'est déroulée du 24 avril au 24 mai.

Nous sommes totalement satisfaits de cette opération qui a apporté énormément aux élèves côté guinéen en termes de support technique et d'échanges, mais également côté français par les liens forts tissés tant avec les professeurs et les élèves qu'avec les villageois dont ils ont partagé le quotidien pendant plusieurs semaines.

Le déroulé détaillé de cette mission figure dans le rapport rédigé par les étudiants, joint au présent bilan.

Les résultats aux examens ont progressé puisque pour le brevet des collèges, 48 élèves ont été admis sur 58 candidats (taux de réussite 82,75%), et pour le Bac, 9 élèves ont été admis (Dont 7 sur 10 dans la section scientifique) sur 27 candidats.

Pour le Bac nous sommes passés de 17% de réussite en 2017 à 33% de réussite qui est un taux supérieur à la moyenne nationale.

- La rentrée scolaire 2018 ne s'est pas engagée sous les meilleurs auspices car une grève nationale des professeurs a duré plus de 2 mois et demi avec une rentrée scolaire effective des élèves dans la 2^{ème} partie du mois de décembre. De ce fait, le lycée a perdu environ une centaine d'élèves (des redoublants pour la plupart), une majorité d'entre eux est parti étudier dans des écoles privées. Dans ce contexte difficile nous avons décidé à l'automne 2018 de renouveler notre soutien pédagogique en coordonnant une nouvelle mission au Lycée de Kankalabé, composée de 8 étudiants pour cette session. Chaque étudiant prendra en charge 2 élèves de terminal pour les mener à bien au baccalauréat.

SITUATION DES EFFECTIFS DES ELEVES :

OPTION	Total	Filles
7 ^{ème} Année (6 ^{ème} en France)	83	?
8 ^{ème} Année (5 ^{ème})	63	?
9 ^{ème} Année (4 ^{ème})	68	?
10 ^{ème} Année (3 ^{ème})	60	24
11ème Sciences Sociales (seconde)	14	?
11 ^{ème} science expérimentale	8	?
11 ^{ème} science mathématique	22	?
12ème Sciences Sociales (1 ^{ère})	14	4
12ème Sciences Maths	1	
Terminales Sciences Maths	4	1
Terminales Sciences Sociales	15	6

• MICRO CREDIT

Le projet micro-crédit est né en 2008 à Kankalabé et il a été mis effectivement en place courant 2009.

Objectifs :

- Développement de l'économie locale,
- Amélioration des conditions de vie,
- Autonomie des partenaires locaux qui gèrent les fonds prêtés.
- Le micro-crédit met à la disposition de petits acteurs économiques locaux des sommes d'argent leur permettant de développer leurs activités agricoles, artisanales et commerciales.

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;

Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;

Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989

Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

Moyens :

- Moyens cumulés depuis la création du micro-crédit à fin 2018 : 20.000 € environ ;
- Dont moyens octroyés en 2018 : 5.000 €.

Le point fort du micro-crédit est qu'il s'auto alimente et s'auto finance par les remboursements des sommes prêtées et les intérêts produits. Il s'amplifie d'année en année par de nouvelles dotations complémentaires versées par l'AKGN.

Sur l'année 2018, le programme du micro-crédit s'est poursuivi : il s'est agi du suivi des remboursements des anciens prêts et de l'octroi de nouveaux prêts.

Nous n'avons pas reçu la comptabilité de l'année 2018 et nous ne pouvons de ce fait être précis sur le plan financier.

28 bénéficiaires dont 7 femmes ont bénéficié cette année encore d'un micro-crédit, afin de mener à bien leur projet dans le petit commerce et les activités agricoles. Ces bénéficiaires sont en principe associés par groupes de trois personnes solidaires les unes des autres qui exercent des activités économiques similaires.

Le gros projet financé sur la fin de l'année a été l'acquisition d'un minibus par notre partenaire Fouta Trekking.

Fouta Trekking est une structure composée de jeunes guinéens qui développe avec beaucoup de mérite, le tourisme solidaire dans le Fouta Djalon. Le micro crédit avait déjà financé en 2016 l'achat d'un 4*4 utilisé pour les déplacements touristiques. Ce prêt a été entièrement remboursé fin 2018.

C'est ce qui nous a conduit à accepter de débloquer des fonds supplémentaires (5.000 €) pour permettre le financement sous forme de prêt, de l'acquisition d'un minibus (total du prêt octroyé : 6.800 €).

Ces équipements permettent peu à peu à Fouta Trekking, de ne plus être tributaires des loueurs de véhicules et d'avoir une source de revenu par l'activité de location des véhicules en dehors de la saison touristique.

Deux des étudiants de l'IUP Finances de la session 2019, ont pour mission de réaliser un audit sur le fonctionnement du micro crédit afin d'étudier et d'apporter, le cas échéant, des améliorations sur son fonctionnement.

• SANTE DURABLE

L'AKGN appuie historiquement les missions de prévention permettant de garantir une santé durable sur Kankalabé. Pour cela, l'association participe à la rémunération de personnel de santé sur le centre de santé de Kankalabé Centre et dans 4 des 6 postes de santé installés dans les districts de la sous-préfecture.

Par application d'une convention « pour la Santé durable » élaborée avec les responsables locaux en 2011, l'AKGN poursuit son soutien en participant à hauteur de 50% au financement des salaires des chefs de poste de N'Dantaba, Kouffa, Thioro et Gobiré.

Normalement cette action représente un budget de 1.000 € environ par an pour la rémunération des 4 chefs de poste de santé.

La rémunération de notre coordinateur El Hadj Mamadou Saïdou II BALDE (environ 110 € par mois) est financée à hauteur de 70% par le fonctionnement du micro-crédit (auto-financement) et à hauteur de 30% sur l'action Santé préventive. Coût des 30% de la rémunération : 350 €

Enfin les 3 bénévoles qui travaillent au centre de santé : le gardien, le responsable du point de vente et la matrone, reçoivent une prime mensuelle versée par l'AKGN. Coût global de cette prime : 450 €

Coût total annuel : 1.800 €.

Sur l'année 2018 les frais ont été moins importants en raison de la prise en charge sur 5 mois de la totalité des équipes médicales par une ONG allemande (la GIZ).

Les frais annuels se sont élevés à 1.200 € pour toute l'année 2018 (au lieu de 1.800 € normalement).

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989
Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

Lors de notre mission du mois d'avril 2018 nous avons constaté que la gestion du Centre de santé et des postes décentralisés s'était nettement améliorée avec l'arrivée d'un nouveau chef de Centre.

Projet CEMAK

Porté par le Docteur Alpha Oumar BALDE, médecin originaire de Kankalabé avec lequel nous avons mené de nombreuses missions sur la santé préventive.

Ce projet que nous avons appuyé par le versement d'une subvention de 2.000 € fin 2017 parce qu'il est porteur de l'espoir d'avoir enfin deux médecins installés à Kankalabé n'a pas vu le jour en 2018.

Le dossier de demande d'installation déposé au ministère de la Santé est gelé et l'ouverture du cabinet médical n'a pas été possible à ce jour. Cet exemple illustre le fonctionnement défaillant des administrations publiques guinéennes, même dans un secteur aussi crucial que celui de la santé publique.

• **REBOISEMENT**

Les actions de reboisements ont été initiées en 2012 par l'appui financier de l'Union des Planteurs de Kankalabé et elles se sont poursuivies sans interruption depuis lors.

Pour mémoire, les groupements de planteurs sont nés d'une prise de conscience que, comme dans toute la Guinée, le couvert végétal de la sous-préfecture de Kankalabé se dégradait progressivement, victime notamment de l'écoubage (débroussaillage par le feu), mal utilisé et non maîtrisé qui transforme de grandes étendues, autrefois boisées, en de vastes terrains nus, très pauvres en humus et improductifs ou presque.

A Kankalabé, les reboisements sont utiles à plus d'un titre :

- a) À court terme, ils permettent aux membres de l'Union des groupements de planteurs de se former à la sylviculture car des formations de base ont été mises en place en préalable à l'opération. Ils procurent par ailleurs une activité aux membres des groupements ;
- b) Au niveau de la gestion, l'Union a négocié avec les propriétaires terriens et a signé des conventions de mise à disposition des terrains sur une période de 30 ans, en contrepartie de l'attribution de 10% des produits de l'exploitation au propriétaire ;
- c) À moyen et long terme, les arbres à croissance rapide vont avoir une utilité environnementale et économique. Au plan écologique, ils vont végétaliser des terrains nus et très pauvres. Au plan économique, les arbres doivent relancer l'activité des scieurs, des bûcherons et, d'une manière générale, de toute l'activité qui tourne autour du bois.

En 2018, les reboisements ont porté sur 13 nouvelles parcelles soit 13 ha au total.

Les reboisements sont des actions difficiles car le milieu est hostile : les feux et les inondations sont fréquents, les animaux divaguent obligeant à prévoir des clôtures. Présence de termites.

En outre les plantations requièrent des techniques que ne maîtrisaient pas les planteurs de Kankalabé.

Ils ont dû apprendre à faire pousser les plants en pépinière, comment et quand transplanter les jeunes pousses, préparer les terrains (désherbage, installation de coupe-feux, la taille des arbustes, la lutte contre les termites...).

A la fin de l'année 2018 l'AKGN a commandé un audit des opérations réalisées depuis 2012. Il s'agit du deuxième après celui qui avait été réalisé en 2014.

Les audits sont menés par l'école des Eaux et Forêts de MAMOU (l'ENATEF). Les professeurs qui mènent cette mission, le fond avec beaucoup de sérieux et d'objectivité.

Cet audit a été considéré comme essentiel pour garantir l'efficacité des reboisements effectués et pour nous assurer que les objectifs assignés à l'action : formation des planteurs locaux, vocation écologique et économique des reboisements étaient garantis.

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989
Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

Le professionnalisme des planteurs et la réussite des premiers reboisements pourront seuls permettre d'envisager à terme de mener à bien la mise en place d'une certification des compensations des émissions de CO2.

Pour mémoire cette certification est à l'étude depuis 2 ans et elle vise à valoriser les opérations de reboisement.

L'aboutissement serait de donner aux Entreprises occidentales qui souhaitent compenser leurs émissions de gaz à effet de serre, des certificats qui leur garantissent la réalisation des reboisements selon des normes qui donnent toute lisibilité de chaque opération réalisée. L'entreprise voulant compenser ses émissions aurait une traçabilité des reboisements qu'elle a financés, une garantie sur la variété et la qualité environnementale des essences d'arbres replantés et sur la pérennité de chaque programme.

Il en résulterait pour les familles de planteurs une ressource pérenne.

Ces familles bénéficieraient dans le cadre de cette certification, de campagnes d'alphabétisation, sachant que 95% des planteurs de Kankalabé n'ont pas eu accès à l'éducation.

Les reboisements certifiés auraient enfin des retombées pour la sous-préfecture qui lutterait ainsi de la meilleure façon contre la désertification et qui préserverait l'environnement et le cadre de vie de la population.

Les orientations des actions de reboisement dépendront des résultats de l'audit réalisé fin 2018 et qui viennent de nous être communiqués.

• PARRAINAGES D'ENFANTS A DALABA

Cette action n'est pas menée à Kankalabé mais dans la préfecture de Dalaba. Depuis plusieurs années, l'AKGN poursuit son action de parrainage grâce à des engagements pris par des parrains, d'apporter une contribution pérenne, pour garantir la scolarité complète d'enfants dont les familles ont de graves difficultés financières.

Les enfants parrainés par les adhérents de notre association, par l'association Souches et par l'Ecole Saint-Pierre de Nancy (opération « bol de riz »), sont au nombre de : 36. Leur liste et leur niveau d'étude sont dans une annexe jointe au présent rapport.

Les parrains s'étaient engagés à verser durant la période des études des enfants défavorisés scolarisés, des montants annuels qui s'élevaient à 40 € pour un élève du primaire et à 60 € pour un élève du secondaire. Ces montants couvrent les frais généraux de scolarité.

Les frais de scolarité augmentant chaque année selon les informations données par la sœur Célestine, nous avons convenu lors de notre dernière AG, Célestine de demander aux parrains de porter leur soutien à un montant de 80€ par enfant parrainé quel que soit son niveau d'étude.

• MISSION EN GUINEE

Sur l'année 2018 les missions de l'AKGN ont été alignées sur celle des étudiants pour le soutien pédagogique au Lycée de Kankalabé.

Une première mission s'est déroulée du 24 avril au 5 mai. Y ont participé, Franck Brancaléoni et Pierrick Gaudin ;

Une seconde mission assurée par Bruno Rostaing et Serge Arduini s'est déroulée du 17 au 24 mai ;

2 objectifs principaux à ces missions :

Le premier était d'accompagner les étudiants à leur arrivée et à leur départ de Kankalabé. Il s'agissait de lancer au mieux les travaux de soutien pédagogique, d'intégrer les étudiants dans l'environnement local et au sein de l'administration du Lycée. Au terme de la mission de soutien scolaire il s'agissait également de faire la synthèse de cette action.

Le second était d'évaluer toutes les actions lancées ou en cours lors du déplacement et d'identifier et prioriser les besoins pour les actions futures.

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989
Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

Au cours de cette mission, nous avons pu remettre un certain nombre d'équipements :

- 20 ordinateurs récupérés grâce au précieux soutien de l'association SOUCHES

Ces ordinateurs qui étaient offerts par l'organisme de formation des métiers de la banque de Nancy ont été attribués à l'ONG locale ADK qui en a remis 9 au Lycée, 10 aux écoles primaires et un à la sous-préfecture de Kankalabé.

- Ballons et équipements sportifs :
 - 12 ballons de volley (Club de Volley professionnel de Nancy : GNVB), 1 ballon : Quentin Gabrion
 - 2 ballons de Basket + maillots (Club professionnel de basket de Nancy SLUC NANCY BASKET)
 - 2 ballons de Hand + équipements (maillots de sport) : don du club de hand ball de Vandœuvre les Nancy par Pierrick
- Livres pour la bibliothèque du Lycée :
 - 22 livres offerts par les élèves de seconde (11^{ème} année) du Lycée St Sigisbert de Nancy
- Fournitures scolaires : offerts par le Hall du Livre de Nancy et les étudiants IUP Finances
- Parfums, produits cosmétiques : offerts par diverses personnes de Nancy et les étudiants de l'IUP Finances ;
- Matériel médical : lunettes correctives offertes par des magasins d'optique nancéens et des blouses médicales offertes par le CHU de Nancy par l'intermédiaire de notre ancienne secrétaire Nathalie.

Lors de cette mission a pu être réalisé un reportage photo par Serge qui a permis à l'association SOUCHES de concevoir un joli calendrier sur le thème de la Guinée (vendu au profit des actions humanitaires poursuivies et notamment du soutien pédagogique du Lycée de Kankalabé)

Réalisées également des confitures confectionnées avec la production locale, test pour une peut-être prochaine production locale.

Nous avons participé à de nombreuses réunions au cours desquelles nous avons pu évoquer notamment des actions futures en lien avec l'assainissement et la propreté.

Des échanges fructueux ont également eu lieu avec le responsable des écoles primaires et les directeurs et professeurs des écoles de Kankalabé.

Franck soumet au vote le rapport moral 2018.

Le rapport moral 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents

2. BILAN FINANCIER 018

Marc présente le bilan financier 2018 qui fait état des recettes, pour un montant de 19 913 €, et des dépenses, pour un montant de 25209 €

Il liste les sources de recettes et les dépenses détaillées, et souligne l'effort constant de l'association sur les très faibles frais de fonctionnement et les frais de missions auxquels les bénévoles renoncent.

Il remercie en particulier la générosité de Filor Avocats pour ses dons dédiés au reboisement.

La trésorerie fait apparaître un résultat négatif, qui a 2 origines :

- des actions avaient été engagées l'an dernier et ont été menées à bien cette année, d'où un surcroit de dépense. Cela correspond à une correction du résultat positif de 8.816 € de l'an dernier.

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;

Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;

Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989

Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

- le chantier du complexe sportif n'étant pas terminé et l'association étant dans une année charnière, il n'y a pas eu de demande de subvention à la région, département, ville donc diminution des recettes (36 875€ l'an dernier).

Cécile DE LOGIVIERE est chargée du contrôle des comptes de l'AKGN, de la tenue des livres et de la variation de la trésorerie, ainsi que de la destination des sommes. Elle souligne, à nouveau cette année, le travail rigoureux de comptabilité. Elle note également les faibles frais de bureau et confirme que toutes les écritures, tant en dépenses qu'en recettes, sont correctes.

Elle demande que le « compte d'attente » change de terminologie et s'appelle « Compte courant déporté ». Cette remarque est prise en compte

Elle n'a pas d'autre remarque à formuler en ce qui concerne la tenue des comptes, toutes les pièces justificatives ayant bien été transmises.

Dans ces conditions, Cécile DE LOGIVIERE certifie le bilan 2018 et le compte de résultats pour l'exercice 2018.

Franck soumet le bilan financier 2018 à l'approbation des membres présents.

Le bilan financier 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. PROJETS 2019

En 2019, les projets **en France** de l'AKGN sont :

- action « Bol de riz » Ecole St Pierre le 05 avril 2019
- mission Etudiants IUP Finance en Guinée du 31 mai au 29 juin 2019
- Mise en place d'une réflexion sur les écoles primaires en collaboration avec le GREF
- marché du monde solidaire en le troisième week-end de novembre,
- Audit sur le reboisement
- Projet de labellisation des compensations des émissions de CO₂.

Les projets 2019 de l'AKGN **en Guinée** sont :

- **LYCEE** : Finalisation de terrain de sport
- Mission **REBOISEMENT** :
 - o nouvelle opération de plantations,
 - o Audit
 - o Entretien
 - o Labéllisation des compensations des émissions de CO₂,
- Mission Etudiants en lien avec l'IUP Finances,
- **EAU - MICRO-CREDIT – SANTE - PARRAINAGE** : poursuite des actions.

Ces listes ne sont pas exhaustives.

4. Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

L'Association procède, comme chaque année, au renouvellement des membres de son Conseil d'Administration, tiers sortant à l'issue d'un mandat de 3 ans

4 membres arrivent en fin de mandat et Sandrine RECEVEUR ne souhaite plus faire partie du Conseil d'administration. Sont donc sortant en 2018 :

- Marie-Christine ELMERICH
- Nathalie HECQUEL

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;

Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;

Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989

Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

- Marie-Marguerite D'ORNANT
- Marc HEBRANT
- Sandrine RECEVEUR

Marc HEBRANT et Marie-Marguerite D'ORNANT souhaitent renouveler leur mandat.

Franck fait appel à candidature pour les postes de Vice-Président, de secrétaire et de déléguée à l'éducation. Bruno ROSTAING se porte candidat au poste de Vice-Président, Brigitte FREY au poste de secrétaire et Marie NEYHouser au poste de déléguée à l'éducation.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration élu à l'unanimité des membres présents, est la suivante :

- Franck BRNCALEONI, Président
- Bruno ROSTAING, Vice-Président
- Marc HEBRANT, Trésorier
- Laure BARTHELEMY, Vice-Trésorier
- Brigitte FREY, Secrétaire
- Marie-Marguerite D'ORNANT, Déléguée aux manifestations
- Jean-Louis DUREPERT, Délégué chargé de la labellisation des compensations des émissions en CO²
- Gilles FERQUEL, Délégué à l'envoi de matériel
- Claudine LEFER, Déléguée aux écoles
- Jacques LENFANT, Délégué aux brocantes
- Marie NEYHouser, Déléguée à l'éducation
- Coralie GALY, Déléguée à la santé

Pour mémoire : Véronique HELLUY est membre de droit au Conseil d'Administration de par son titre de présidente honoraire.

5. INFORMATIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour est épuisé, le président remercie les membres présents et lève la séance à 19 h 45.

Fait à Nancy, le 14 mars 2019

Le Président
Franck BRNCALEONI

signé

La secrétaire
Brigitte FREY

signé

Pour mémoire :
Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989
Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015